

**mon quartier
mon projet**
décidons ensemble

CONSEILS

DE QUARTIER

MONT DE MARSAN



RAPPORT D'ACTIVITE 2011

ILOT 2 – SAINT JEAN D'AOUT

îlot 2 SAINT-JEAN D'AOÛT



Plan de l'îlot 2



COMPOSITION DU CONSEIL DE QUARTIER :



Jean-Claude Priam (Président)

- Marie-Christine Bourdieu (éluée référente),
- Catherine Picquet (éluée suppléante),
- Jeanine Véret,
- Bruno Dumarais,
- Michel Le Bourhis,
- Sandrine Séré,
- Sébastien Dugué,
- Jean Pierre Toujas,
- Nanou Bancon,
- Evelyne Tartas,
- Alain Lafourcade,
- Jean Jacques Lavigne,
- Michel Ayral,
- Renée Igounet

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER EN 2011

REUNION MENSUELLE A LA MAISON DES ASSOCIATIONS, BOULEVARD DE CANDAU

Vendredi 7 janvier 2011

- Election du Président du Conseil de quartier
- Organisation du conseil de quartier pour la tenue des réunions

Lundi 14 février 2011

- Programmation des animations sur l'année,
- Suivi des travaux sur la ville,
- Mise à jour de la plaquette de présentation du conseil de quartier.

Lundi 14 mars 2011

- Mise en place de commissions (déplacement, cadre de vie, solidarité, animations, communication)
- Traitement des doléances reçues

Mercredi 27 avril 2011

- Point sur les travaux et animations
- Suivi des fiches interventions

Lundi 9 mai 2011

- Concours des Maisons fleuries
- Préparation du vide-greniers et de la fête des voisins

Lundi 20 juin 2011

- Point sur les animations dans les quartiers
- Préparation du vide-greniers
- Compte rendu des commissions

Lundi 12 septembre 2011

- Compte rendu de la réunion des présidents
- Projet de reboisement du parc Jean Rameau

Lundi 10 octobre 2011

- Présentation du Boulevard Nord
- Compte rendu de la réunion des présidents
- Réunion publique à l'étude

Lundi 14 novembre 2011

- Animations de Noël
- Préparation de la réunion publique
- Suivi des fiches interventions

Lundi 12 décembre 2011

- Bilan de la réunion publique
- Préparation des animations de Noël
- Organisation du conseil pour 2012

REUNION PUBLIQUE

Jeudi 1^{er} décembre 2011 : présentation des activités, du fonctionnement, des projets

REUNION MENSUELLE DES PRESIDENTS

Le 1^{er} mercredi du mois : point sur l'actualité, les travaux en cours, les animations à venir

REUNION PLENIERE : DEUX FOIS PAR AN

- **samedi 19 février** : visite du musée Despiou/Wlérick, accueil et échange avec les nouveaux conseillers.
- **Samedi 5 novembre** :
 - présentation par les services du Marsan Agglomération des prochains changements concernant les transports en commun de l'agglomération.
 - Mise en place des containers enterrés et projet d'embellissement des containers dans les quartiers.

REUNION TRIMESTRIELLE

- **vendredi 4 mars** : passage à la télévision tout numérique expliqué par le Délégué Régional France Télé Numérique Aquitaine
- **mercredi 4 mai** : présentation de l'étude effectuée par le Cabinet EQR Conseil social & santé sur l'analyse des besoins sociaux à Mont de Marsan.

COMMISSIONS

• TNT

- **vendredi 18 mars** : les différentes étapes et aides présentées aux référents

• ANIMATIONS/RENCONTRES

- **Jeudi 26 mai** : point sur les animations dans les quartiers, fête des voisins, participation aux fêtes de la Madeleine
- **Mardi 13 septembre** : présentation d'un nouveau projet sportif « la marche dans les quartiers ». Participation à la semaine nationale de la solidarité, au Téléthon et aux animations de Noël.
- **Lundi 7 novembre** : préparation de Noël (sapin, jardin des neiges, animations)

• CADRE DE VIE

- **Lundi 6 juin** :
 - les containers enterrés en centre ville (Etienne Desbordes)
 - Règlement du concours des maisons & balcons fleuris et présentation de la gestion différenciée (Jean Louis Gleyze)

• DEPLACEMENT/SECURITE ROUTIERE

- **Jeudi 16 juin** : réflexion sur les circulations douces
- **Lundi 21 novembre** : zone de rencontre, zone 30, piste cyclable sur trottoirs, entrée Ouest

• SOLIDARITE

- **Mercredi 16 novembre** : présentation des différents services du CCAS par Mme Gerbet

LES CONSEILLERS DE SAINT JEAN D'AOÛT ONT ETE CONVIES

• A L'INAUGURATION

- des aménagements à l'étang du Rond, samedi 19 février,
- de la colonne Couzin au cimetière du Centre, vendredi 27 mai,
- de la place Charles de Gaulle, samedi 3 décembre
- au baptême de la rose de Mont de Marsan, samedi 11 juin,

• AUX REUNIONS D'INFORMATION POUR

- l'aménagement du boulevard d'Haussez les 9 février et 20 octobre
- les futurs travaux rue Henri Duparc et place Porte Campet le 3 février 2011 en Mairie
- sur le PLU, vendredi 17 juin salle Georges Brassens

AU NIVEAU COMMUNICATION....

- **une boîte aux lettres à la disposition des habitants**

Conseil de quartier de Saint Jean d'Août - Maison des associations - 22-24 bd de Candau

- **Adresse mail du conseil de quartier:** jean-claude.priam@montdemarsan.fr

BILAN D'ACTIVITE 2011

Conseil de quartier Saint Jean d'Août

- Traitement des requêtes transmises par les habitants aux conseillers
- Point sur des projets d'investissement du conseil de quartier
- Bilan des animations proposées par le conseil de quartier

Traitement des requêtes en matière d'urbanisme – voirie – sécurité routière

REponses Apportées aux Interesses Janvier 2011	
Aménagement de l'espace vert de Jouanas	La fourniture de cinq bancs de type "bruyère" et de deux corbeilles de type "rustique" de marque Sineu Graff (société titulaire du marché de fournitures avec la ville) est estimée à 3 500 € T. T. C. Sous réserve de l'accord des conseils de quartiers pour une prise en charge sur les crédits 2011, le Parc Technique Municipal pourrait procéder à la pose de ces équipements au début du printemps prochain.
Installation de poubelles supplémentaires aux abords du Lycée Wléric	Suite à cette demande, deux corbeilles supplémentaires ont été installées par les services du Parc Technique Municipal, à proximité immédiate des bancs.
Chemin de Thore : affaissement de bordure de trottoir sur 13 mètres de longueur. Ainsi, les eaux pluviales de la chaussée se déversent vers une propriété.	Les services de la ville ont rencontré le requérant. Il convient de noter que le seuil de son entrée est réalisé trop bas par rapport à la chaussée, ce qui facilite les entrées d'eaux. (Il est effectivement probable que la pose des réseaux électriques et d'éclairage public, il y a plus de 15 ans, et le stationnement des véhicules sur le trottoir en terre en sont les causes). Il faut prévoir : - d'intercepter les eaux de pluie, avec la réalisation d'un avaloir raccordé au regard de visite proche ou au ruisseau d'Ambos, - Et/ou de reposer les 13 mètres de bordures. S'agissant de voirie et de gestion des eaux pluviales, le dossier est transmis au service de l'Agglomération du Marsan pour intervention dans le cadre des travaux divers de voirie 2011.
En venant de la place Porte Campet, manque de visibilité pour sortir de la place Poincaré vers le Boulevard de Candau	Les végétaux gênant la visibilité des automobilistes ont été enlevés.
Problème signalé à « Allo Mairie » Lampadaire défectueux à l'angle de la rue Milandes, face à l'impasse Gavotte (quartier Belle Chaumière) L'éclairage ne fonctionne pas rue J. Robert, à l'angle de la rue Pépinière.	Intervention effectuée auprès du SYDEC pour réparation Demande prise en compte par Allo Mairie : repérage général prévu semaine 3.
REponses Apportées aux Interesses Février 2011	
Abattage des marronniers chemin des Usines	Effectivement, ces marronniers sont en mauvais état sanitaire et semble avoir mal supporté les travaux de réfection de voirie. La plupart d'entre eux sont à supprimer, les autres à élaguer. Un devis a été sollicité dans ce sens auprès de la société Aerial, titulaire du marché d'élagage de la Ville de Mont de Marsan. Le budget correspondant, 1 200 €, a été sollicité au titre du budget primitif 2011 qui sera voté le 28 mars prochain. Après abattage, les souches seront carottées mais le remplacement des arbres n'est pas prévu en raison de l'espace limité et de la présence de réseaux. L'état sanitaire sera présenté au conseil de quartier.
La réfection des trottoirs du boulevard des Acacias et, plus précisément côté Midouze, est elle prévue ?	Les travaux de rénovation d'assainissement et d'eau potable ont été réalisés au cours des années 1999 et 2000. La rénovation des revêtements de trottoirs n'est pas prévue dans le programme de voirie 2011 entrepris par l'Agglomération du Marsan. Cependant, les services communautaires ont été saisis de la demande des riverains du boulevard des Acacias pour inscription de ces ouvrages au titre des programmes d'entretien de trottoirs à venir.

<p>Qui a autorisé l'implantation d'un panneau publicitaire 1055 chemin de Thore ?</p> <p>Existe-t-il une réglementation en la matière ?</p>	<p>L'installation d'un panneau publicitaire fait l'objet d'une déclaration de la part de l'exploitant.</p> <p>Le panneau 1055 chemin de Thore a bien été déclaré par lettre recommandée en date du 4 janvier 2011 par la société Affilandes.</p> <p>Par ailleurs, la parcelle où est implanté le panneau chemin de Thore est située en Zone de Publicité Restreinte n° 2 et possède une façade avec la voie de plus de 25 mètres. Le dispositif est donc en conformité avec la réglementation.</p> <p>Le règlement communal de la publicité peut être communiqué par le Pôle Technique mais uniquement en version papier.</p>
<p>Rue du Pégly en face du N° 6, retirer la voiture épave stationnée sur le trottoir depuis des mois.</p>	<p>Véhicule retiré semaine 8</p>
<p>DOSSIER TRANSMIS FEVRIER 2011, EN COURS DE TRAITEMENT</p>	
	<p>Problèmes de temporisation des feux tricolores</p> <ul style="list-style-type: none"> - à l'église de Saint Jean d'Août : - rue du Pégly, carrefour avenue Pierre Mendès France <p>Idem pour le bouton piéton : temps trop court pour les piétons.</p>
	<p>Boulevard d'Haussez, dans le virage au N° 26 , il semblerait que le projet d'aménagement ne tienne pas compte du passage de bus et camions, qui pourraient se croiser.</p>
<p>Signalé aux espaces verts et à la police municipale</p>	<p>Etang du Rond : inauguré le 19 février dernier, déjà dégradé !!!!!</p> <p>Un véhicule est descendu jusqu'aux abords de l'étang et a abîmé les espaces verts fraîchementensemencés.</p> <p>Le barbecue est déjà détérioré.</p> <p>Il va être nécessaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - De demander des rondes à la police municipale, - De fermer encore plus les accès par des plots supplémentaires
<p>REponses Apportées aux Intérêts Mars 2011</p>	
<p>Ecole de St Jean d'Août : les arbres de la rue Jules Ferry ont été élagués pendant les vacances. Les branches sont toujours au sol et gênent les piétons. Cela est de plus dangereux surtout devant une école.</p>	<p>Les branches ont été retirées le jeudi 10 mars 2011.</p>
<p>Les espaces verts place Poincaré gênent la visibilité lorsqu'on est arrêté au stop (arrivant de la rue de la Tannerie pour s'engager boulevard d F. de Candau).</p>	<p>En début d'année 2011, le service des Espaces Verts a procédé à la suppression d'une traverse de chemin de fer et à la taille du massif arbustif afin d'améliorer les conditions de visibilité à la sortie de la place Poincaré vers le centre ville. Mi Mars, il est prévu de retirer trois traverses supplémentaires.</p> <p>Il semble que cette situation soit réglée mais les services de la Ville restent à la disposition du conseil de quartier si un problème subsistait.</p>
<p>Est il possible de mettre des containers supplémentaires sur le parking de l'ANPE ?</p>	<p>Ce parking étant privé, la mise en place de containers supplémentaires ne dépend donc pas de la ville de Mont de Marsan. Une demande doit être adressée au Sictom du Marsan, qui a la compétence collective. Les containers supplémentaires sont à la charge des propriétaires de magasins se trouvant sur le parking.</p>

<p>Dépôt sauvage derrière l'ancienne Clinique des Landes, rue Adjudant Chef Clapot.</p>	<p>La Brigade de l'Environnement est intervenue à plusieurs reprises pour rappeler aux riverains les règles de collecte (ordures ménagères, tri sélectif et encombrants). Le service de la Propreté intervient régulièrement sur ce site et va essayer de prendre contact avec le propriétaire gestionnaire du bâtiment.</p>
<p>Ampoule grillée au feu du croisement chemin de Thore / av. Pierre Mendès France</p>	<p>Réparation effectuée</p>
<p>Les riverains et usagers de l'impasse André Chorier Pose d'un miroir souhaitée face à cette impasse, vu le danger que présentent le manque de visibilité et l'importante circulation.</p>	<p>Cette impasse est une très vieille voie créée il y a une quarantaine d'année. L'examen sur place montre le constat suivant : - Côté droit, un poteau EDF gêne en partie la visibilité, - Côté gauche, il ne semble pas y avoir de problème particulier hormis un stationnement abusif éventuel sur trottoir. Il semble plus judicieux d'enfourer les réseaux plutôt que de poser un miroir. Après visite et essai du carrefour par les services, le problème se pose moins en défaut de visibilité mais plutôt qu'en problème de vitesse excessive roulant sur le chemin de Thore. Aussi, la pose d'un miroir qui présente l'inconvénient de déformation inhérente d'une mauvaise estimation des distances par l'utilisateur, risque de poser un problème plus important de sécurité. Compte tenu de ces indications, le Pôle Technique apprécie l'installation d'un miroir comme non justifiée. S'agissant d'un problème de voirie, ce dossier a été transmis aux services de l'Agglomération du Marsan compétents en matière d'aménagement routier.</p>
<p>DOSSIER TRANSMIS MARS 2011, EN COURS DE TRAITEMENT</p>	
	<p>Au croisement de l'avenue Pierre Mendès France et de l'impasse Pierroulic Dou Peglé, le trottoir est impraticable pour les handicapés et les poussettes. Après les travaux réalisés dans les maisons de l'impasse, les trottoirs ont été recouverts de gravillons. Ne peut-on pas avoir un revêtement en dur ?</p>
	<p>Feu au croisement boulevard de Candau et chemin de Thore : quand on arrive du bd de Candau pour prendre à gauche le chemin de Thore, le système de détection ne fonctionne pas pour un vélo ou une moto. Le feu restera au rouge tant qu'une voiture ne sera pas sur la plaque de détection et cela peut durer longtemps...</p>
	<p>Est il possible d'installer un miroir pour une meilleure visibilité au croisement de la rue Tiby et de la rue Sarraute ?</p>
	<p>Pose de bancs souhaitée sur l'espace vert rue St Sevin.</p>
<p>Les riverains</p>	<p><i>Dangerosité à l'intersection de l'avenue Belle Chaumière et de l'avenue de Ribeng</i> : Les usagers venant de l'avenue de Sabres circulent à une vitesse excessive dans la descente de l'avenue Belle Chaumière vers le chemin de Thore, à l'approche de l'intersection de l'avenue de Ribeng où la vitesse doit être obligatoirement réduite au sens du Code de la Route (intersection à visibilité réduite - article R.413-17). Le miroir situé à cette intersection est très utile mais la visibilité n'en demeure pas moins réduite compte-tenu de la configuration des lieux. Il apparaît nécessaire qu'une étude soit faite sur cette descente afin d'obliger les usagers à ralentir à l'approche de cette intersection</p>
	<p>Mauvaise orientation du miroir situé au croisement de la rue du Péglé et du chemin des usines.</p>

REPONSES APORTEES AUX INTERESSES MAI 2011

Pose de bancs souhaitée sur l'espace vert Louis Saint Sevin	Deux bancs et une corbeille seront installés par le service SEMUVEP/Parc Technique Municipal, dès que la récupération du mobilier urbain du centre ville (couleur verte) sera possible, en fonction des commandes du nouveau mobilier urbain 2011.
Mauvaise orientation du miroir, situé au croisement de la rue du Pégé et du chemin des Usines	Information communiquée à l'Agglomération du Marsan le 1 ^{er} avril 2011. Vérification effectuée le 13 avril 2011.
Dégradations à l'étang du Rond	L'étang du Rond est nettoyé par le service Propreté 3 fois par semaine; les autres espaces verts de la ville sont nettoyés 2 fois par semaine. Pour éviter à l'avenir de voir les poubelles déborder, il est programmé un passage tous les jours en semaine. Concernant les dégradations, des riverains ont vu le barbecue servir d'entraînement au tir à la pétanque. Nous allons proposer à la Police Municipale d'effectuer des rondes le samedi après-midi et encourager les riverains, par le biais du conseil de quartier, de signaler les dégradations volontaires à la Police Municipale ou au Commissariat.

DOSSIER TRANSMIS MAI 2011, EN COURS DE TRAITEMENT

	Les résidents des impasses Fabienne et Henri souhaiteraient que soit programmé le revêtement de leur impasse : trottoirs abîmés et nombreux trous
	La rénovation de l'avenue Henri Farbos n'étant pas prévue dans les prochains mois, serait-il possible de rematérialiser au sol l'embranchement de la rue du Pégé jusqu'à l'église.
	Les trottoirs de la rue Jules Ferry (proche de l'école de Saint Jean d'Août) sont impraticables pour les piétons en raison des branches basses des arbres.

REPONSES APORTEES AUX INTERESSES JUIN 2011

Les trottoirs de la rue Jules Ferry (proche de l'école de Saint Jean d'Août) sont impraticables pour les piétons en raison des branches basses des arbres.	Les trottoirs ont été dégagés première semaine de juin
---	--

DOSSIER TRANSMIS JUIN 2011, EN COURS DE TRAITEMENT

	Suite à la fermeture de l'aire du Rond pour les camping cars, nous sommes obligés d'aller sur Saint Sever ou sur Grenade pour l'entretien. Une nouvelle aire est elle prévue ? Quand et à quel endroit ? Dans le choix du lieu, veiller à rester proche du centre ville, afin que les camping-caristes puissent le rejoindre facilement à pieds . Mettre à jour les plaquettes d' information pour les camping-caristes (suppression de l'aire du Rond).
--	--

REPONSES APORTEES AUX INTERESSES AOÛT 2011

Mauvais état de la chaussée impasse Henri et impasse Fabienne	Remarque transmise aux services de l'Agglomération du Marsan, compétents en matière de voirie, en vue d'intégrer les travaux au titre du programme d'entretien 2012. En effet, le programme 2011 est déjà arrêté. Un diagnostic de mise en sécurité immédiat a été également demandé.
--	--

REPONSES APORTEES AUX INTERESSES SEPTEMBRE 2011

Est il possible d'installer un miroir au croisement des rues Tiby et Sarraute ?	Le problème de visibilité à l'angle de ces deux rues a été amélioré par la suppression du stationnement du côté droit de la rue Sarraute. Trois bornes ont été installées pour empêcher physiquement le stationnement. Les usagers peuvent et doivent avancer de deux mètres dans la rue Sarraute afin de vérifier de ne pas avoir d'usagers arrivant par la droite. Il s'agit d'ailleurs d'une priorité à droite. La création d'un stop avec une bande d'effet positionnée correctement pourrait améliorer encore ce problème. Un miroir ne semble pas justifié. Cette requête est néanmoins transmise aux services techniques de l'Agglomération du Marsan, compétents en matière de voirie. Le réaménagement à terme de la rue Sarraute devra prendre en compte la configuration de ce carrefour.
--	---

DOSSIER TRANSMIS SEPTEMBRE 2011, EN COURS DE TRAITEMENT

	Serait il possible d'envisager la réfection du Chemin du Baron ? (ancien quai utilisé il y a de nombreuses années et appelé quai de Nonères).
	La présence d'un chenil, situé au « Grand Hourès » chemin de Garrelon, provoque des nuisances sonores (abolements) toute la journée et tard dans la soirée ! Pourrait on demander au propriétaire de réaliser des travaux de mise aux normes ?
	Rue Pardaillan, côté chemin de Thore, les habitants du côté gauche ont en face de chez eux un grand mur. Ils aimeraient une fresque en tags.

REPONSES APORTEES AUX INTERESSES OCTOBRE 2011

Le miroir réinstallé à l'angle de l'avenue Belle Chaumière et de la rue St Sevin n'est pas bien orienté !	Intervention effectuée le lundi 24 octobre 2011
--	---

DOSSIER TRANSMIS OCTOBRE 2011, EN COURS DE TRAITEMENT

	Rue du Pégly : la rue est à sens unique mais elle peut être empruntée par les cyclistes à sens inverse. Cela devrait être matérialisé à la hauteur du sens interdit par un panneau.
	Serait il possible d'installer un miroir en face du 276 rue Fontainebleau, car un poteau électrique gêne la visibilité pour s'engager sur la rue ?
	Le conseil de quartier a demandé à la Mairie d'intervenir auprès du propriétaire du parking 33 avenue Henri Farbos. Actuellement trois commerces (Cabinet vétérinaire, Atis informatique et la boulangerie le Four à bois) + les bureaux du Pôle Emploi font que de nombreuses personnes utilisent ce parking, devenu très dangereux suite à la détérioration de la chaussée. De nombreux nids de poule se sont formés, il y est même difficile de circuler en voiture !

REPONSES APORTEES AUX INTERESSES DECEMBRE 2011

Par temps de pluie, d'importants trous se forment sur le parking du club du Pégly	Le service du SEMUVEP va boucher les trous sur le parking. La réfection du parking est envisageable pour un coût de 18000 € TTC (finition en grave compactée de St Martin d'Oney).
--	--

<p>Il a été demandé l'abattage d'un pin place Dibos</p>	<p>Suite à la tempête Klaus, le budget abattage et élagage 2009 a été consacré aux arbres présentant une dangerosité imminente. Le pin signalé n'avait pas été considéré comme prioritaire. Néanmoins, cet arbre a été pris en compte dans le budget abattage et élagage 2012. les travaux sont programmés par le service des espaces verts dans le courant du mois de janvier.</p>
<p>Entretien de l'étang du Rond</p>	<p>Le service de la Propreté Urbaine intervient tous les jours sur le site de l'étang du Rond :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collecte des corbeilles à papiers. - Collecte manuelle des abords. <p>En période estivale l'étang du Rond est également nettoyé le samedi matin. Les agent du service ont constaté sur place le 23/11/2011 la présence de 5 détritrus plastiques qui flottent sur l'étang. Le service va s'équiper d'épuisettes pour récupérer ces détritrus. Le barbecue va être réparé après les fêtes de fin d'année par le service du SEMUVEP.</p>
<p>DOSSIER TRANSMIS DECEMBRE 2011, EN COURS DE TRAITEMENT</p>	
	<p>La rue du Pégly a été refaite sur 1/3 de son tracé :aujourd'hui à sens unique avec autorisation aux cyclistes de l'emprunter en sens inverse. Comme il l'a été signalé lors de la réunion publique, de nombreux cyclistes se plaignent de la dangerosité de cette autorisation. Le croisement d'une voiture et d'un vélo est impossible. De plus, quand un cycliste arrive de la rue Mendes France ou de l'ouest de la rue du Pégly, si une voiture est arrêtée aux feux, il ne peut pas aller sur le trottoir puisqu'il y a une marche... Il est dangereux d'autoriser les vélos en sens inverse des voitures.</p>
	<p>Il est demandé à la municipalité de se pencher sur une étude du plan de circulation dans le quartier de Saint Jean d'Août, en particulier derrière l'église où il est interdit de prendre la rue de l'Eglise de Saint Jean d'Août en venant de la rue Henri Farbos (très mal signalé, stationnement anarchique de la part des personnes qui s'arrêtent au bureau de tabac).</p>
	<p>Réfection de l'impasse Gleyze souhaitée en 2012 par les riverains</p>
	<p>Réfection de l'impasse Parc Résidence (2^{ème} tronçon de la rue du Pégly) souhaitée par les riverains</p>

Projets d'investissement 2010-2011

Projet 2010 :

Aménagement des abords de l'étang du Rond, inauguré le 19 février 2011



Etang du Rond avant travaux



Aménagement inauguré le 19 février 2011



Projet 2011 :

Empierrement de l'impasse Cigalou



Les animations organisées en 2011 avec le conseil de quartier

➤ La Fête des Voisins,

La Fête des Voisins est l'occasion de rencontrer ses voisins pour développer la convivialité afin de rompre l'anonymat et l'isolement. Mais au-delà d'une soirée dans l'année, l'objectif est de renforcer au quotidien les petits services entre voisins et pourquoi pas, instaurer une solidarité de proximité



➤ Vide Greniers, dimanche 26 juin 2011, terrain du Pégé



➤ Participation du conseil de quartier aux fêtes de la Madeleine

Remise des clés, prix des conseils de quartier à l'hippodrome...



➤ Animations de Noël :

- sur inscription et dans la limite des places disponibles les conseils de quartier ont offert aux enfants montois le spectacle Cabaret Grimm, le 16 décembre au Théâtre
- le conseil de quartier a offert à tous les enfants des écoles maternelles & primaires du Pégé et de Saint Jean d'Août une entrée au jardin des neiges place du Gl Leclerc.

➤ Participation aux animations municipales

Concours des maisons fleuries, Téléthon, accueil des nouveaux arrivants (29 avril et 23 septembre)...

Des animations communes à tous les conseils de quartier

➤ La Semaine Bleue

A l'occasion de la semaine de la solidarité, des conseillers de quartier sont allés à la rencontre des personnes âgées dans les clubs de la ville... cette initiative appréciée sera très vite renouvelée. Des échanges tout aussi sympathiques avec les montois, le samedi 22 octobre au marché Saint Roch où il était possible de se renseigner sur la vie de son quartier et de sa ville.



➤ La marche dans les quartiers



Tous les lundis, depuis octobre, un groupe d'une quarantaine de personnes avec des nouveaux à chaque départ, se retrouve pour pratiquer une activité sportive sans grande intensité... Renseignements au 05 58 93 68 68.

➤ Reboisement du Parc Jean Rameau



Après une visite commentée du parc Jean Rameau, les conseils de quartier ont participé au projet de reboisement du parc Jean Rameau. Neuf arbres ont ainsi été achetés par les conseils de quartier pour être plantés le 2 décembre dernier dans l'allée centrale du parc.

Les supports de communication

- **Parutions dans le journal M2M en 2011**

M2M N°15	« De nouvelles équipes en place! »	page 17
M2M N°16	« Les nouveaux conseillers en action »	page 10-11
M2M N°17	« Rendez-vous dans les quartiers»	page 10
M2M N° 18	« Vos quartiers posent des questions »	page 16-17
M2M N° 19	« Les travaux de la fin 2011 »	page 10-11
M2M N° 20	« Entretien du domaine public»	page 12
	« Mieux connaître les quartiers... »	page 13
	« Solidarité avec les aînés »	page 21

- **Des flyers et affiches pour chaque réunion publique ou animation**
- **Une banderole pour identifier les manifestations des conseils de quartier**
- **la plaquette de présentation du conseil de quartier de saint Jean d'Août à télécharger sur www.montdemarsan.fr**